

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 20 MARS 2018

COMPTE-RENDU

Coulombs, le 20 Mars 2018

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu de réunions : commissions et syndicats
- Lotissement « Les Plantes » : rétrocession de voirie
- Territoire d'Énergie : modification des statuts d'Énergie Eure-et-Loir
- Affouage 2018 : vote du prix
- Affaire LELLOUCHE : état des honoraires et des frais
- Affaire avec la SCI « LA GRENOILLERE » : jugement rendu par le Tribunal Administratif d'Orléans
- Matériel : acquisition et financement d'un camion
- Tracteur communal : factures d'entretien
- Foncier : acquisition d'une parcelle
- Demandes de subventions : Fonds Départemental d'Investissement, Fonds Départemental de Péréquation
- SIRP : vote pour élire un délégué communal
- Bibliothèque de Coulombs : demande de subvention
- Questions diverses

Le 20 mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 13 mars 2018, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Nathalie ANDREU, Mme Jacqueline FOUQUET, M. Paul LE RAVALLEC, Mme Nicolle DUSSIDOUR, Mme Valérie MONOT, Mme Catherine MARIE, M. Jean-Luc MARTIN, M. Didier LE BARS et Mme Agnès COCHE

M. Daniel GUILLY et M. Roland PETIT sont absents et ont donné respectivement pouvoir à M. Jean-Noël MARIE et M. Jean-Luc MARTIN.

Arnaud SANCHES est absent.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 19H38.

POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Aucune remarque n'est émise. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

CCIDF / COMMISSION PETITE ENFANCE : Mme MARIE

Le personnel de la petite enfance reste jusqu'à fin juin à la disposition des communes qui quittent la collectivité.

Le diagnostic « petite enfance » devrait être transmis prochainement en Mairie.

CCIDF / PLUi : M. LE BARS

Réunion de personnes publiques associées : explication des textes règlementaires.
Prochaine réunion à Coulombs : l'objectif sera d'étudier les opportunités appelées « les dents creuses », c'est-à-dire faire un inventaire des espaces non construits enclavés par des parcelles bâties.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE : M. LE RAVALLEC

À la suite de la réunion de travaux qui s'est tenue cette semaine, les travaux devraient commencer fin mars, ou début avril.

COMMISSION INTERNET : Mme DUSSIDOUR

Mme DUSSIDOUR remercie Nathalie et Didier pour leur travail suite au changement de version.

COMMISSION CIMETIERE : Mme DUSSIDOUR

Le recensement des tombes arrivées à échéance a été réalisé. Un projet de règlement est en cours d'élaboration.

COMMISSION FINANCES : Mme DUSSIDOUR

Une synthèse a été réalisée au 31 décembre 2017

SIRP : Mme ANDREU

Le syndicat remercie les parents d'élèves et les agents communaux pour l'aide et le soutien apportés pour le déneigement du groupe scolaire.

SITED : Mme MONOT

Après vérification, une commune membre n'a pas délibéré pour la dissolution du syndicat.

Celui-ci est maintenu jusqu'à septembre prochain.

LOTISSEMENT « LES PLANTES » : RETROCESSION DE VOIRIE

M. Le Maire informe qu'il convient de compléter la délibération précédente. La commune avait délibéré en faveur de la rétrocession de voirie pour le Lotissement Les Plantes à Chandelles.

Les parcelles concernées sont les AI180, 184, 190, 198, 201 205 et 208. Une étude a été réalisée par le Cabinet En Perspectives avec des réunions en présence du Président de l'association représentant les habitants du Lotissement « Les Plantes ».

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce complément d'information.

TERRITOIRE D'ENERGIE : MODIFICATION DES STATUTS D'ENERGIE EURE-ET-LOIR

La modification des statuts du syndicat consiste à prendre en compte :

- La nouvelle configuration de l'intercommunalité sur le territoire départemental et les effets induits par les transferts de compétences correspondants.
 - Les nouveaux services dédiés aux collectivités pour la transition énergétique
- Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les modifications des statuts du syndicat.

AFFOUAGE 2018 : VOTE DU PRIX

La commune souhaite poursuivre l'entretien de l'ancienne ligne SNCF située à Chandelles. Le tarif 2017 s'élevait à 10 euros par stère.

Les membres du conseil maintiennent le tarif 2017 pour l'année 2018, soit 10€ par stère.

AFFAIRE LELLOUCHE : ETAT DES HONORAIRES ET DES FRAIS

Le montant de l'état des honoraires et des frais transmis par le cabinet FIDAL s'élève à 1 252.74 euros TTC.

A la demande des conseillers, une synthèse des frais engagés est demandée. M. Le Maire se charge de présenter la totalité des frais engagés.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant des honoraires.

AFFAIRE AVEC LA SCI « LA GRENOILLERE » : JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS

M. Le Maire informe que la requête de la SCI LA GRENOILLERE à l'encontre de la commune a été rejetée par le Tribunal Administratif d'Orléans en date du 13 février dernier. La SCI LA GRENOILLERE devra verser la somme de 1.000€ à la Commune.

Le dossier pour cette affaire est clos.

MATERIEL : ACQUISITION ET FINANCEMENT D'UN CAMION

Compte-tenu de l'état de vétusté et d'usure du camion communal, il convient d'envisager l'achat d'un autre véhicule d'occasion.

Après prospection, et grâce aux précieux conseils de M.BENTO, la société PLS CHARTRAIN située à Chartres propose un camion avec les caractéristiques suivantes :

Marque : IVECO

Type : DAILY 35C13

Kilométrage : 39.100

Le montant de cette acquisition s'élève à 24 600 euros TTC.

Reprise de l'ancien camion : 600 euros TTC.

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré, votent à l'unanimité, l'acquisition du camion et autorisent M. Le Maire à signer tous les documents afférents à cette transaction.

L'acquisition du camion se fera par le biais d'un emprunt, dont les propositions sont:

1^{ère} : Offre du Crédit Agricole

2^{ème} : Offre du Crédit Mutuel

Après étude des 2 offres, les membres du conseil retiennent la proposition du Crédit Agricole qui est la moins disante

Capital emprunté : 24.600€

Durée de 10 ans

Au taux fixe actuel Annuel de 0.89 %

Frais de dossier de 90 €.

TRACTEUR COMMUNAL : FACTURES D'ENTRETIEN

Deux factures de réparation sont parvenues en Mairie afin d'entretenir et réparer le tracteur communal.

Le total s'élève à 2 430.04 euros TTC

M. Le Maire informe que le tracteur est de nouveau en état de fonctionnement. La peinture a été réalisée par le personnel technique communal.

Les membres du conseil souhaitent une synthèse de l'ensemble des frais engagés pour la remise en état du tracteur. M.Le Maire la présentera.

Les membres du conseil votent à la majorité le montant des factures à payer.

M. MARTIN et M. PETIT s'abstiennent.

M.Le Maire informe les élus que son salarié agricole est venu aider les employés communaux afin de saler et déneiger les routes communales. M.Le Maire l'a fait à titre gracieux sans aucune contrepartie. Le coût de cette prestation est offert à la commune.

FONCIER : ACQUISITION D'UNE PARCELLE

La commune souhaite se porter acquéreur d'une parcelle référencée AC0095 située dans le centre de Coulombs. Le montant s'élève à 850 euros hors frais de notaire. Après en avoir délibéré, les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle.

DEMANDES DE SUBVENTIONS : FONDS DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT, FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION

Le fond départemental d'investissement

Les projets ci-dessous sont éligibles au fond départemental d'investissement.

Nature du projet	Montant TTC	Montant HT	Montant subventionnable 30%
Accès PMR Mairie	2 375,00	1 979,00	593,70
Sécurisation chemin de fer	16 200,00	13 500,00	4 050,00
Colombarium	19 138,00	16 084,00	4 825,00
Aménagement Mairie	2 729,00	2 274,00	682,00
Travaux bibliothèque	4 263,00	3 558,00	1 067,00
Abris de bus	7 381,00	7 381,00	2 214,00
Eglise	33 064,00	27 553,00	8 265,00
		100	
RD116 Voirie Phase III		000,00	30 000,00
		100	
RD116 Sécurité Phase III		000,00	30 000,00
RD116 Enfouissement Phase III		100	
		000,00	30 000,00

Le fond départemental de péréquation

Les projets ci-dessous sont éligibles au fond départemental de péréquation. Il s'agit d'investissements réalisés en 2017 dont le montant est supérieur à 1500 euros HT.

	Montant TTC	Montant HT
Acquisition immobilière	6 480,00	5 400,00
Accès PMR Interphone	2 322,60	1 935,50
Accès PMR 15003 Porte Mairie	7 789,20	6 491,00
Projet 170005 Peinture balcon salle des fêtes	1 875,96	1 563,30
Projet 170004 Aménagement des abords de l'Eglise	4 308,00	3 590,00
Projet 170008 Raccordement Verrier	4 129,75	3 441,46
Projet 170006 Sécurisation Pont de Fer	2 444,40	2 037,00
Projet 170006 Sécurisation Pont de Fer	4 512,00	3 760,00
Projet 170006 Sécurisation Pont de Fer	5 703,60	4 753,00
Projet 170010 Eclairage façade Mairie	4 900,76	4 083,71
Projet 170002 Chauffage Mairie	8 471,76	7 059,80
Projet 170002 Acquisition tables salle des fêtes	2 796,12	2 330,10

Le contingent de la commune s'élève à 24 500 euros et au regard des projets énumérés, la commune est éligible à 22 504 euros.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental.

SIRP : VOTE POUR ELIRE UN DELEGUE COMMUNAL

Suite de la démission de Mme Agnès COCHE en tant que représentante communale au sein du SIRP, il convient d'élire un nouveau délégué.

Mme Catherine MARIE présente sa candidature.

Votant : 10

Exprimé : 12

Les membres du conseil votent en faveur de la candidature de Mme MARIE

BIBLIOTHEQUE DE COULOMBS : DEMANDE DE SUBVENTION

La bibliothèque municipale de Coulombs présente deux projets d'animation aux membres du Conseil Municipal et sollicite de la part du Conseil Départemental une subvention dans le cadre des animations en partenariat.

Projet n°1 : Histoires d'Ados

En partenariat avec :

Les bibliothèques municipales de Gallardon et de La Loupe

La bibliothèque départementale d'Eure et Loir

Les collèges de la Loupe, Gallardon et Nogent-le-Roi

Objectifs : permettre aux adolescents de rencontrer un auteur et le circuit du livre depuis son écriture jusqu'à la diffusion.

La participation a pour but de financer une journée de rencontres dans le cadre du prix d'Histoires d'Ados qui se déroulera le vendredi 20 avril dans les bibliothèques de Gallardon et de Coulombs.

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental : 143.50 euros (50%)

Mairie de Coulombs : 143.50 euros (50%)

Coût total (frais de transport et accueil de l'auteur) : 287 euros

Les frais d'Agessa (contribution diffuseur) seront acquittés par la Bibliothèque

Les membres du conseil votent à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental et le montant à la charge de la commune.

Projet n°2 : le TANGRAM

En partenariat avec :

La bibliothèque municipale de Gallardon

La bibliothèque départementale d'Eure et Loir

Objectifs : Atelier d'impression de tampons aux formes du Tangram animé par un illustrateur et dédié aux enfants âgés de 6 à 12 ans et leurs familles.

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental : 160.15 euros (50%)

Mairie de Coulombs : 160.15 euros (50%)

Coût total (accueil de l'auteur, matériel) : 344.30 euros

L'association de la Bibliothèque municipale de Coulombs (frais de transport) : 24 euros

Les membres du conseil votent à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental et le montant à la charge de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

PLUi : M. Le Maire informe qu'une prochaine réunion sera organisée avec le cabinet en charge de l'élaboration du PLUi. L'objectif est de faire un tour de la commune rue par rue afin d'identifier les potentiels du territoire communal.

M. Le Maire informe que la réfection de la couche de roulement de la RD983 (avenue de l'Abbaye et Grande Rue) est programmée.

M. Le Maire informe que la chasse aux œufs de Pâques se déroulera le dimanche 1^{er} avril à partir de 11h00 devant la Mairie.

Travaux RD16 / Chandelles : M. Le Maire informe qu'une prochaine réunion se déroulera avec GRDF.

Mme MARIE fait un point suite à l'incendie du Moulin de Coulombs qui a eu lieu dans la nuit du 15 février dernier.

Les pompiers sont intervenus de 2h00 du matin jusqu'au milieu de la matinée. Les locataires sinistrés ont été accueillis dans la salle des fêtes de Coulombs.

A ce jour, les personnes qui habitent dans l'aile droite du Moulin ont pu réintégrer leurs logements. En revanche les personnes habitant dans l'aile gauche sont sinistrées. Un relogement a été proposé aux personnes n'ayant pu trouver une solution (hôtel, chez des particuliers, logement social...)

La commune souhaite remercier l'Hôtel La Demeure des Petits Princes, M. REBRASSE, Mme COCHE, M. Daniel MARTIN, M. et Mme CARBONNIER, l'Habitat Eurélien, Eure-et-Loir Habitat, ERDF, le syndic du Moulin de Coulombs et les services de l'Etat.

M. Le BARS informe que le montant de la vente des programmes lors des représentations de théâtre de l'Alliance Nogentaise sera reversé au CCAS de la Commune de Coulombs.

Mme COCHE souhaite que les affiches du Comité des Fêtes soient distribuées dans tous les commerces de Coulombs.

Mme DUSSIDOUR informe qu'une voiture « tampon » stationne à Chandelles, M. MARTIN en signale une autre Chemin des Plantes. M. Le Maire va les signaler aux services de Gendarmerie.

Association THE'COUL :

Mme ANDREU informe suite à l'assemblée générale de l'association :

- Section CK Danse : 53 inscrits dont 21 personnes de la commune
- Section Théâtre : 41 inscrits dont 12 personnes de la commune

Mme ANDREU souhaite une révision du montant de la subvention.

Mme ANDREU remercie la Commune pour le prêt des salles.

Mme ANDREU informe que les membres de son association sont conviés à participer à la Caravane des poètes qui se déroulera dans la salle située 39 Grande Rue le samedi 24 mars. Cette manifestation est organisée par la Bibliothèque de Coulombs.

Comité des fêtes : suite à l'assemblée générale, Mme ANDREU informe que le comité des fêtes recherche des bénévoles pour organiser la Foire à Tout. Elle aura lieu en juin.

Mme MONOT informe que le chien de M. DAHEM a fait une nouvelle victime. Mme MONOT souhaite que l'arrêté municipal soit appliqué. M. Le Maire va relancer la gendarmerie.

M. MARTIN est surpris que le niveau de l'eau soit aussi haut et que le vannage soit remis en route automatiquement. M. Le Maire informe que le vannage de Ruffin est encombré. M. Le Maire va contacter le syndicat en charge des vannages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h58.

M. Jean-Noël MARIE

Maire de Coulombs - Conseiller Départemental du Canton d'Epernon

